

100% RÉUNIONNAISE

Notre mutuelle, c'est

MUTA

- Pour ma Santé
- Pour ma Vue
- Pour mon Audition
- Pour la Disponibilité
- Pour la Confiance
- Pour la Proximité
- Pour les Conseils



6J/7, DU LUNDI AU SAMEDI

0262 947 700



www.muta.re

MUTA



Tableaux de Garanties 2025



SOINS COURANTS	SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
	Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
• HONORAIRES MÉDICAUX COURANTS*				
- Honoraires de médecins généralistes (consultations, visites, actes techniques médicaux) adhérents à un dispositif de pratique tarifaire (OPTAM/OPTAM-CO) ^{(2) (3) (4)}	70 %	100 %	150 %	200 %
- Honoraires de médecins généralistes (consultations, visites, actes techniques médicaux) non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire (OPTAM/OPTAM-CO) ^{(2) (3) (4)}	70 %	100 %	130 %	180 %
- Honoraires de médecins spécialistes (consultations, visites, actes techniques médicaux) adhérents à un dispositif de pratique tarifaire (OPTAM/OPTAM-CO) ^{(2) (3) (4)}	70 %	100 %	150 %	200 %
- Honoraires de médecins spécialistes (consultations, visites, actes techniques médicaux) non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire (OPTAM/OPTAM-CO) ^{(2) (3) (4)}	70 %	100 %	130 %	180 %
- Radiologie et actes d'imagerie médicale de médecins adhérents à un dispositif de pratique tarifaire (OPTAM/OPTAM-CO) ^{(2) (3) (4)}	70 %	100 %	150 %	200 %
- Radiologie et actes d'imagerie médicale de médecins non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire (OPTAM/OPTAM-CO) ^{(2) (3) (4)}	70 %	100 %	130 %	180 %
• HONORAIRES PARA-MÉDICAUX				
- Auxiliaires médicaux ^{(5) (6)}	60 %	100 %	150 %	200 %
- Frais de transport remboursés par la sécurité sociale ⁽⁶⁾	45 à 65 %	100 %	100 %	100 %
• ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRES				
- Analyses et examens de biologie médicale réalisés en laboratoire ⁽²⁾	60 %	100 %	150 %	200 %
• MÉDICAMENTS				
- Médicaments remboursables ⁽⁶⁾	15 à 65 %	100 %	100 %	100 %
- Pillule contraceptive non remboursée ⁽⁷⁾	-	-	40 €	60 €
• MATÉRIEL MÉDICAL				
- Petit appareillage ⁽⁸⁾	60 %	100 %	100 %	100 %
- Grand appareillage ⁽⁸⁾	100 %	100 %	100 %	100 %
- Orthopédique ⁽⁹⁾	60 %	100 %	150 %	200 %

OPTIQUE	SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
	Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
• ÉQUIPEMENTS ET PRESTATIONS 100% SANTÉ				
- Equipement optique de classe A - (Sélection de verres et une monture d'une valeur de 36 € max.) équipement 100 % Santé ^{(10) (14)}	60 %	2 verres + monture d'une valeur de 36 € max. Rien à payer		
- Prestation d'appareillage, équipement 100 % Santé ⁽¹⁵⁾		Rien à payer	Rien à payer	Rien à payer
- Prestation d'adaptation de la correction visuelle de classe A ⁽¹⁶⁾		100 %	100 %	100 %

OPTIQUE

• AUTRES ÉQUIPEMENTS OPTIQUE CHEZ LES OPTICIENS AGRÉÉS MUTA

	SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
		S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
- Equipement simple optique de classe B (monture + 2 verres) chez les opticiens agréés MUTA ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾⁽¹³⁾⁽¹⁴⁾	60 %	<div style="background-color: #008000; color: white; padding: 10px; text-align: center;"> OFFRE TRIANGLE 0€ QUELLES QUE SOIENT LA MONTURE ET LA CORRECTION </div>		
- Equipement optique mixte simple à complexe de classe B chez les opticiens agréés MUTA (monture + 2 verres) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾⁽¹³⁾⁽¹⁴⁾	60 %			
- Equipement optique mixte simple et très complexe de classe B chez les opticiens agréés MUTA (monture + 2 verres) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾⁽¹³⁾⁽¹⁴⁾	60 %			
- Equipement optique complexe ou très complexe ou mixte complexe/très complexe de classe B chez les opticiens agréés MUTA (monture + 2 verres) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾⁽¹³⁾⁽¹⁴⁾	60 %			

• AUTRES ÉQUIPEMENTS OPTIQUE CHEZ LES OPTICIENS NON AGRÉÉS MUTA

- Equipement simple optique de classe B (monture + 2 verres) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾⁽¹⁴⁾	60 %	50 € +100 %	50 € +100 %	50 € +100 %
- Equipement optique mixte simple à complexe de classe B (monture + 2 verres) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾⁽¹⁴⁾	60 %	125 € +100 %	125 € +100 %	125 € +100 %
- Equipement optique mixte simple et très complexe de classe B (monture + 2 verres) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾⁽¹⁴⁾	60 %	200 € +100 %	200 € +100 %	200 € +100 %
- Equipement optique complexe ou très complexe ou mixte complexe/très complexe de classe B (monture + 2 verres) ⁽¹¹⁾⁽¹²⁾⁽¹⁴⁾	60 %	200 € +100 %	200 € +100 %	200 € +100 %
- Prestation d'adaptation de la correction visuelle de classe B ⁽¹⁶⁾		100 %	100 %	100 %

• LENTILLES

- Lentilles remboursées par la sécurité sociale chez les opticiens agréés MUTA ⁽¹⁷⁾	60 %	2x40 € + 100 %	2x100 € + 100 %	2x150 € + 100 %
- Lentilles remboursées par la sécurité sociale chez les autres centres optique ⁽¹⁷⁾	60 %	100 %	2x69 € + 100 %	2x80 € + 100 %
- Lentilles refusées par la sécurité sociale chez les opticiens agréés MUTA ⁽¹⁷⁾	-	-	2x75 €	2x100 €

DENTAIRE

• SOINS ET PROTHÈSES 100% SANTÉ

	SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
		S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
- Soins et prothèses 100 % Santé ⁽¹⁸⁾ 	60 %	Rien à payer sur une sélection d'actes		

• SOINS

- Soins (conservateurs, chirurgicaux ou de prévention) ⁽¹⁹⁾	60 %	100 %	150 %	200 %
--	------	-------	-------	-------

• PROTHÈSES

- Prothèses avec reste à charge maîtrisé ⁽²⁰⁾⁽²¹⁾⁽²³⁾	60 %	100 %	200 %	300 %
- Prothèses à prix libres ⁽²¹⁾⁽²²⁾⁽²³⁾	60 %	100 %	200 %	300 %
- INLAY/ONLAY ⁽²¹⁾⁽²²⁾⁽²³⁾	60 %	100 %	100 %	100 %

• AUTRES DENTAIRE

- Orthodontie acceptée par la Sécurité Sociale	100 %	100 %	150 %	200 %
--	-------	-------	-------	-------

AIDE AUDITIVE

ÉQUIPEMENTS 100% SANTÉ



- Aide auditive de classe 1 par oreille (**Équipement 100 % santé**) ⁽²⁴⁾

SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
60 %	Rien à payer	Rien à payer	Rien à payer

AUTRES ÉQUIPEMENTS

- Aide auditive de classe 2 par oreille : forfait supplémentaire par appareil chez les Audioprothésistes Agréés MUTA ⁽²⁵⁾

OFFRE MUTA

0 € SUR SÉLECTION D'ÉQUIPEMENTS

- Aide auditive de Classe 2 par oreille Audioprothésiste non agréé MUTA ⁽²⁵⁾

- Entretien, piles et accessoires ⁽²⁵⁾

SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
60 %	NC	150% + 750 € max.	200% + 750 € max.
60 %	100 %	150 %	200 %
60 %	100 %	100 %	100 %

NC : NON CONCERNÉ

HOSPITALISATION

FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER ET FORFAIT PATIENT URGENCES (FPU)

- Forfait journalier hospitalier et Forfait patient urgences (FPU) ⁽²⁶⁾

SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
-	intégral	intégral	intégral

HONORAIRES HOSPITALIERS

- Honoraires des praticiens adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO) ⁽⁴⁾

- Honoraires des praticiens non adhérents à un dispositif de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO) ⁽⁴⁾

SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
80 %	100 %	100 %	200 %
80 %	100 %	100 %	180 %

AUTRES

- Chambre particulière ⁽²⁷⁾

- Chambre pour un accompagnant d'un enfant de -14 ans ⁽²⁷⁾

- Forfait cure thermale acceptée par la Sécurité Sociale

SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
-	-	23 € par jour	intégrale
-	-	30 € par jour	30 € par jour
-	-	-	92 €

ACTES DE PRÉVENTION

- Actes de prévention prévus à l'article R.871-2 du Code de la Sécurité Sociale (dépistage, vaccination, etc...)

- Dépistage des troubles de l'audition, une fois tous les 5 ans (+ 50 ans)

- Patches anti-tabac, Substituts nicotiques ⁽²⁸⁾

- Médecines Naturelles (diététique, ostéopathie, shiatsu, etc...) ^{(28) (29)}

- Bien Vieillir avec MUTA **

- Respirons La Santé (initiation) ***

SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
-	100 %	100 %	100 %
-	100 %	100 %	100 %
-	50 €	50 €	50 €
-	-	100 €	150 €
-	35 €	35 €	35 €
-	OFFERT		

FONDS SOCIAL ET ALLOCATIONS MUTA

- Aide exceptionnelle en cas de coup dur ⁽³⁰⁾

- Allocation Maternité ⁽³¹⁾

SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE + MUTA SANTÉ ⁽¹⁾		
Remboursement Sécurité Sociale	S.S. + MUTA SANTÉ ESSENTIELLE	S.S. + MUTA SANTÉ PRUDENTE	S.S. + MUTA SANTÉ PLÉNITUDE
-	300 €	300 €	300 €
-	-	120 €	160 €

HOSPITALISATION

	Tarifs le plus souvent facturés ou tarif réglementé	Base Remboursement Sécurité Sociale (BR) ⁽³⁾	Remboursement Assurance Maladie Obligatoire (A.M.O.)
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20,00 € (15,00 € en service psychiatrique)	0,00 €	0,00 €
Chambre particulière (sur demande du patient)	NC (Non Connu)	NR (Non Remboursé)	NR (Non Remboursé)
Séjour avec acte lourd (secteur privé) - Ex: Opération chirurgicale de la Cataracte, en secteur privé	Différent selon public/privé	BR	BR -24 €
Ex 1 : Frais de séjour pour opération chirurgicale de la cataracte, en secteur privé	794,12 €	794,12 €	770,12 €
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maîtrisés	BR	100% BR
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	422,00 €	271,70 €	271,70 €
Honoraires médecins secteur 2 (hors OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100% BR
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	463,00 €	271,70 €	271,70 €
Séjour sans acte lourd, en hôpital public ⁽⁵⁾ - Ex: Suivi pneumonie ou pleurésie, patient de plus de 17 ans, en hôpital public	Différent selon public/privé	BR	80% BR
Ex 1 : Frais de séjour pour une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public	3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €

SOINS COURANTS

Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR - 2 €
Ex 1 : Consultation d'un médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	36,00 €	36,00 €	23,20 €
Ex 2 : Consultation d'un pédiatre pour un enfant de 2 à 6 ans (pas de participation forfaitaire)	42,00 €	42,00 €	27,40 €
Ex 3 : Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ...)	38,40 €	38,40 €	24,88 €
Honoraires médecins (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Dépassements maîtrisés	BR	70 % BR - 2 €
Ex 1 : Consultation d'un pédiatre pour un enfant de 2 à 6 ans (pas de participation forfaitaire)	49,00 €	42,00 €	29,40 €
Ex 2 : Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ...)	52,00 €	38,40 €	24,88 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70 % BR - 2 €
Ex 1 : Consultation d'un pédiatre pour un enfant de 2 à 16 ans (pas de participation forfaitaire)	64,00 €	42,00 €	29,40 €
Ex 2 : Consultation d'un médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ...)	65,00 €	38,40 €	24,88 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60 % BR
Ex 1 : Achat d'une paire de béquilles	25,99 €	24,40 €	14,64 €

DENTAIRE

Soins et prothèses (100 % Santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR
Ex 1 : Pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	120 €	72 €
Soins (hors 100 % Santé)	Tarif de convention	BR	60 % BR
Ex 2 : Détartrage (haut + bas)	43,38 €	43,38 €	26,03 €
Prothèses (hors 100 % Santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR
Ex 3 : Couronne céramo-métalliques sur molaires	554,00 €	120,00 €	72,00 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR
Ex 5 : Traitement par semestre (6 semestres max)	698,00 €	193,50 €	193,50 €

OPTIQUE

Equipement (100 % Santé)	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60 % BR
Ex 1 : Verres simples et montures	42,5 € / verre + 36 € / monture ⁽⁷⁾	12,75 € / verre + 10,80 € / monture	7,65 € / verre + 6,48 € / monture
Ex 2 : Verres progressifs et montures	90 € / verre + 36 € / monture ⁽⁷⁾	27 € / verre + 10,80 € / monture	16,20 € / verre + 6,48 € / monture
Equipement (hors 100 % Santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR
Ex 1 : Verres simples et monture	107 € / verre + 142 € / monture	0,05 € / verre + 0,05 € monture	0,03 € / verre + 0,03 € / monture
Ex 2 : Verres progressifs et monture	239 € / verre + 142 € / monture	0,05 € / verre + 0,05 € monture	0,03 € / verre + 0,03 € / monture
Ex 3 : Offre TRIANGLE uniquement chez les opticiens agréés MUTA (Verres ESSILOR, toutes corrections + montures de marque)	NC	Selon correction	Selon correction
Lentilles non remboursées	Prix moyen national	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
Ex 1 : Forfait annuel pour des lentilles non remboursées par la sécurité sociale	NC	NR (dans le cas général)	NR (dans le cas général)
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé
Ex 1 : Opération correctrice de la myopie	NC	0,00 €	0,00 €

AUDITION

Equipement (100 % Santé)	Prix Limite de Vente (PLV)	BR	60 % BR
Ex 1 : Equipement auditif par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400 €	240 €
Equipement (hors 100 % Santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR
Ex 2 : Equipement auditif par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565 €	400 €	240 €
Ex 3 : Equipement auditif par oreille pour un patient de plus de 20 ans, forfait supplémentaire par appareil chez les Audioprothésistes agréés MUTA.	1 565 €	400 €	240 €

1) Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés. 2) Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et ne remboursent dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire. 4) Prix limite de vente. 5) L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous Glossaire de l'assurance complémentaire santé édité par l'Unocam. (<https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/>).

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS (1)

Contrat d'assurance santé responsable (éléments non contractuels) (2)



Remboursement MUTA SANTE (AMC)	Reste à charge (RAC) avec MUTA Essentielle	Reste à charge (RAC) avec MUTA Prudente	Reste à charge (RAC) avec MUTA Plénitude
20,00 € (15,00 €)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Entre 23 € et l'intégralité du forfait par jour	Pas de prise en charge	Dépense - 23 € par jour	0,00 €
24,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
24,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépassements (si prévus au contrat)	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat
Selon contrat	95,96 €	95,96 €	0,00 €
Dépassements (si prévus au contrat)	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat
Selon contrat	136,96 €	136,96 €	0,00 €
20% BR	0,00 €	0,00 €	0,00 €
668,87 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
30 % BR	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire
10,80 €	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire
12,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
11,52 €	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire
30 % BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire
Selon contrat	7,00 €	0,00 €	0,00 €
Selon contrat	15,60 €	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire
30 % BR + dépassement si prévu au contrat (4)	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire	2 € de participation forfaitaire
Selon contrat	22,00 €	9,40 €	0,00 €
Selon contrat	28,00 €	17,08 €	2 € de participation forfaitaire
40 % BR	Dépassements	Dépassements	Dépassements
9,76 €	1,59 €	1,59 €	1,59 €
40 % BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
428 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
40 % BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
17,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
40 % BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
Selon contrat	434,00 €	314,00 €	194,00 €
Dépassement si prévu au contrat	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
Selon contrat	504,20 €	407,75 €	311,00 €
40 % BR + dépass. dans la limite des PLV (4)	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
34,85 € / verre + 29,52 € / monture	0,00 €	0,00 €	0,00 €
73,80 € / verre + 29,52 € / monture	0,00 €	0,00 €	0,00 €
40 % BR + dépass. si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
Selon contrat	198,85 €	198,85 €	198,85 €
Selon contrat	180,85 €	180,85 €	180,85 €
Selon contrat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Prise en charge si prévu au contrat	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
Selon contrat	Pas de prise en charge	Dépense - 2x75 € (8)	Dépense - 2x100 € (8)
Prise en charge si prévu au contrat	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
Pas de prise en charge	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge	Pas de prise en charge
40 % BR + dépass. dans la limite des PLV (4)	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
710 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
40 % BR + dépass. si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	MUTA Essentielle	MUTA Prudente	MUTA Plénitude
Selon contrat	1 165,00 €	965,00 €	765,00 €
Selon contrat	1 165,00 €	0,00 €	0,00 €

maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé. 3) La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé. 6) Remboursement des dépassements plafonnés à 100 % de la BR. 7) A la Réunion, la monture est remboursée jusqu'à 36 € contre 30 € en métropole. 8) Uniquement chez les opticiens agréés MUTA. permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent Muta Santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le

MUTA, TOUJOURS DISPONIBLE POUR VOUS



par **téléphone**

0262 947 700

6J/7, DU LUNDI AU SAMEDI

Avec un **numéro unique**, notre centre d'appel est à votre disposition pour vous orienter dans tout l'univers **MUTA**.

par **email**

contact@mutualite-reunion.fr

Pour transmettre et recevoir des documents sans vous déplacer



MUTA
la seule mutuelle 100%
réunionnaise !

sur **internet**

www.muta.re

24h/24, connectez-vous pour consulter ou mettre à jour votre dossier ou bien pour rejoindre **MUTA !**



sur **votre mobile**

Téléchargez gratuitement l'**application MUTA** sur votre mobile IOS ou Android.



en **agences**

Vous pouvez aussi rencontrer directement votre conseiller **MUTA** dans l'agence la plus proche.



SAINT-ANDRÉ
300, Rue du Lycée

SAINT-PAUL
10, Rue Poivre

LE TAMPON
92, Rue Hubert Delisle

SAINT-DENIS
14, Boulevard Doret

SAINT-LEU
227, Rue du général Lambert

SAINT-PIERRE
15, Rue des Bons Enfants

LE PORT
8 Bis, Boulevard de Verdun

SAINT-LOUIS
180, Avenue Principale

SAINT-JOSEPH
1, Rue du Général Lambert

